

----- I. IDENTIFICATION DU PRODUIT -----

NOM COMMERCIAL : Additif d'adhésif pour contrôle acoustique et fissures LATICRETE 125

FAMILLE CHIMIQUE : Mélange exclusif

NOM DU FABRICANT : LATICRETE INTERNATIONAL, INC.
1 Laticrete Park, N.
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Révisé et approuvé par :
Rosi Rooshenas
Rosi Rooshenas
Advanced Research Chemist

Numéro de téléphone d'information : (203) 393-0010

Date de préparation ou de révision : 4/08 Nom du préparateur : Steven Fine

-----II. INGRÉDIENTS DANGEREUX -----

NOMS CHIMIQUES	NUMÉROS CAS	%	ACGIH TLV	OSHA PEL	AUTRE (PRÉCISER)
Polymère	Exclusif	40-50	S.O.	S.O.	S.O.

S.O. = Sans objet ou non disponible

----- III. RISQUES POUR LA SANTÉ -----

DÉCLARATION DE MISE EN GARDE : ATTENTION :
LE CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION.
L'INHALATION PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE. L'INGESTION
PEUT PROVOQUER DES TROUBLES GASTRIQUES.

Effets possibles sur la santé : LE CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU PEUT PROVOQUER
UNE IRRITATION. L'INHALATION PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE.
L'INGESTION PEUT PROVOQUER DES TROUBLES GASTRIQUES.
Principales voies d'exposition : Contact avec la peau et les yeux

Effets aigus de la surexposition : LE CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU PEUT
PROVOQUER UNE IRRITATION. L'INHALATION PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION
RESPIRATOIRE. L'INGESTION PEUT PROVOQUER DES TROUBLES GASTRIQUES.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B
Page : 3 de 4
Date : 01/25/07

----- VI. DISPERSION ACCIDENTELLE, FUITE ET ÉLIMINATION -----

Procédures de réponse aux dispersions accidentelles (inclure les mesures de protection du personnel) : Les déversements doivent être contenus, solidifiés (ajouter du sable ou de la sciure) et placés dans des récipients adaptés en vue de leur élimination. Ce produit n'est pas réglementé en vertu de RCRA ou CERCLA (« Superfund »). Nettoyer rapidement car le produit déversé est glissant. Porter un masque à poussière homologué NIOSH, des lunettes de sécurité et des gants.

Préparation des déchets pour l'élimination (types de récipients, neutralisation, etc.) : S.O.

REMARQUE : Éliminer tous les déchets en conformité avec les réglementations fédérales, provinciales et locales.

----- VII. Manipulation et entreposage -----

Entreposer dans un endroit frais et sec.

----- VIII. Contrôle de l'exposition et protection individuelle -----

Ventilation et mécanismes techniques : ventilation normale

Protection respiratoire (type) : Masque à poussière jetable homologué NIOSH si la PEL est dépassée.

Protection des yeux (type) : lunettes de sécurité

Gants (préciser la matière) : tissu ou gants imperméables

Autres vêtements et équipements : vêtements à manches longues

Pratiques de travail, pratiques d'hygiène : bon entretien normal des locaux

Autres exigences de manipulation et d'entreposage : tenir à l'écart des alcalis et oxydants forts

Mesures de protection durant l'entretien de matériel souillé : Porter un masque à poussière homologué NIOSH, des lunettes de sécurité et des gants

----- IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES -----

Densité de vapeur (air=1) : S.O.

Point ou plage de fusion, °C (°F) : 0 (32)

Densité : 1,04

Point ou plage d'ébullition, °C (°F) : 100 (212)

Solubilité dans l'eau : dispersible

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : S.O.

Tension de vapeur, mmHg à 20 °C : S.O.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B
Page : 4 de 4
Date : 01/25/07

Aspect et odeur : poudre colorée fluide inodore

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (caractéristiques de détection de la substance en tant que gaz, vapeur, poussière ou brouillard) : S.O.

X. RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable Instable

Conditions à éviter : S.O.

Incompatibilités (matériaux à éviter) : Les sels métalliques coagulent le produit.

Produits de décomposition dangereux (y compris produits de combustion) : (de la combustion, du chauffage ou de la réaction avec d'autres matières). Peut dégager CO, CO₂, NO_x, hydrocarbures.

Polymérisation dangereuse : Peut se produire Ne se produit pas

Conditions à éviter : Chaleur excessive.

XI. Informations toxicologiques

S.O.

XII. Informations écologiques

S.O.

XIII. Informations relatives à l'élimination

Éliminer en conformité avec les réglementations locales, provinciales et fédérales. Incinérer dans une installation agréée. Ne pas déverser dans des cours d'eau ou des égouts.

XIV. Informations relatives au transport

Aucun étiquetage ni affichage de transport particulier n'est requis.

XV. Informations réglementaires

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire des substances chimiques TSCA de l'U.S. EPA.
HMIS Santé 1 Incendie 1 Réactivité 0

XVI. Autres informations

Ces renseignements sont fournis sans aucune forme de garantie, d'assertion, d'induction ou de licence, sinon qu'ils sont exacts à notre connaissance ou obtenus auprès de sources que nous présumons exactes.